RCS : NANTES
Code greffe : 4401

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de NANTES atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2003 B 00741
Numéro SIREN : 448 511 774
Nom ou dénomination : ABALONE TT BRETAGNE

Ce dépôt a été enregistré le 05/12/2019 sous le numéro de dépôt 22078

ABALONE TT BRETAGNE
Société par actions simplifiée
Au capital de 100 000,00 euros
Siège social : 43, rue Bobby Sands – 44800 SAINT-HERBLAIN
448 511 774 RCS NANTES

Déposé au Greffe
le - 8 NOV. 2019
sous le N° 22078
RCS N° 03B741

COMPTES ANNUELS CLOS LE
31 DECEMBRE 2018

Certifiés conformes,
LE PRESIDENT

S.A.S ABALONE TT BRETAGNE
44800 ST HERBLAIN

BILAN ACTIF

	ACTIF	Exercice N 31/12/2018 12			Exercice N-1 31/12/2017 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	**Immobilisations incorporelles**						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	4 229.06	4 229.06				
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles	61 809.23	52 103.84	9 705.39	14 518.66	-4 813.27	-33.15
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés	170.00		170.00	170.00		
	Prêts	1 860.00		1 860.00	10 479.00	-8 619.00	-82.25
	Autres immobilisations financières	3 592.00		3 592.00	3 592.00		
	Total II	71 660.29	56 332.90	15 327.39	28 759.66	-13 432.27	-46.71
ACTIF CIRCULANT	**Stocks et en cours**						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	1 066 980.33	7 635.20	1 059 345.13	747 481.61	311 863.52	41.72
	Autres créances	488 485.82		488 485.82	525 055.23	-36 569.41	-6.96
	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités				622.93	-622.93	-100.00
Comptes de Régularisation	Charges constatées d'avance (3)	16 447.75		16 447.75	9 500.76	6 946.99	73.12
	Total III	1 571 913.90	7 635.20	1 564 278.70	1 282 660.53	281 618.17	21.96
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	1 643 574.19	63 968.10	1 579 606.09	1 311 420.19	268 185.90	20.45

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an 5 452.00
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

	PASSIF	Exercice N 31/12/2018 12	Exercice N-1 31/12/2017 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 100 000)	100 000.00	100 000.00		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport				
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves				
	Réserve légale	10 000.00	10 000.00		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	125 453.64	163 820.72	-38 367.08	-23.42
	Report à nouveau				
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	193 746.44	201 792.92	-8 046.48	-3.99
	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées				
	Total I	429 200.08	475 613.64	-46 413.56	-9.76
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (1)	**Dettes financières**				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit				
	Concours bancaires courants	136 795.33	104 021.83	32 773.50	31.51
	Emprunts et dettes financières diverses				
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	192 359.98	148 409.48	43 950.50	29.61
	Dettes fiscales et sociales	788 987.02	561 922.29	227 064.73	40.41
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	32 263.68	21 452.95	10 810.73	50.39
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)				
	Total IV	1 150 406.01	835 806.55	314 599.46	37.64
	Ecarts de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	1 579 606.09	1 311 420.19	268 185.90	20.45
	(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	1 150 406.01	835 806.55		

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2018 12			Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total	31/12/2017 12	Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de biens						
Production vendue de services	5 416 736.34		5 416 736.34	2 987 194.78	2 429 541.56	81.33
Chiffre d'affaires NET	5 416 736.34		5 416 736.34	2 987 194.78	2 429 541.56	81.33
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation				-833.00	833.00	100.00
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			77 244.75	121 869.28	-44 624.53	-36.62
Autres produits			331.45	936.76	-605.31	-64.62
Total des Produits d'exploitation (I)			5 494 312.54	3 109 167.82	2 385 144.72	76.71
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			483 513.85	337 002.11	146 511.74	43.48
Impôts, taxes et versements assimilés			153 697.60	72 842.39	80 855.21	111.00
Salaires et traitements			3 647 746.24	2 062 728.13	1 585 018.11	76.84
Charges sociales			995 520.08	503 849.32	491 670.76	97.58
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			6 947.15	6 589.24	357.91	5.43
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			7 635.20		7 635.20	
Dotations aux provisions						
Autres charges			135.69	43 031.03	-42 895.34	-99.68
Total des Charges d'exploitation (II)			5 295 195.81	3 026 042.22	2 269 153.59	74.99
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			199 116.73	83 125.60	115 991.13	139.54
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afferentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2018 12	Exercice N-1 31/12/2017 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)	1 242.52	107.97	1 134.55	NS
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	1 242.52	107.97	1 134.55	NS
Charges financieres				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	3 410.56	2 411.66	998.90	41.42
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	3 410.56	2 411.66	998.90	41.42
2. Résultat financier (V-VI)	-2 168.04	-2 303.69	135.65	5.89
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	196 948.69	80 821.91	116 126.78	143.68
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		157 662.51	-157 662.51	-100.00
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII		157 662.51	-157 662.51	-100.00
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	3 202.25	36 691.50	-33 489.25	-91.27
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII	3 202.25	36 691.50	-33 489.25	-91.27
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	-3 202.25	120 971.01	-124 173.26	-102.65
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)				
Total des produits (I+III+V+VII)	5 495 555.06	3 266 938.30	2 228 616.76	68.22
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	5 301 808.62	3 065 145.38	2 236 663.24	72.97
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	193 746.44	201 792.92	-8 046.48	-3.99

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 1 579 606.09 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 5 416 736.34 Euros et dégageant un bénéfice de 193 746.44 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2018 au 31/12/2018.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations relatives au CICE

Il a été comptabilisé en déduction des frais de personnel un produit à recevoir relatif à l'application du CICE (crédit d'impôt compétitivité emploi) pour un montant de 186 968€.
La société a demandé un préfinancement au titre de ce mécanisme.

Le CICE a permis au groupe ABALONE d'accentuer son développement en ouvrant de nouvelles agences et en recrutant de nouveaux collaborateurs.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	4 229		
Installations générales agencements aménagements divers	40 525		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	19 150		2 134
TOTAL	59 675		2 134
Autres titres immobilisés	170		
Prêts, autres immobilisations financières	14 071		
TOTAL	14 241		
TOTAL GENERAL	78 145		2 134

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			4 229	4 229
Installations générales agencements aménagements divers			40 525	40 525
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			21 284	21 284
TOTAL			61 809	61 809
Autres titres immobilisés			170	170
Prêts, autres immobilisations financières		8 619	5 452	5 452
TOTAL		8 619	5 622	5 622
TOTAL GENERAL		8 619	71 660	71 660

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	4 229			4 229
Installations générales agencements aménagements divers	29 249	5 416		34 665
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	15 908	1 531		17 439
TOTAL	45 157	6 947		52 104
TOTAL GENERAL	49 386	6 947		56 333

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal.générales agenc.aménag.divers	5 416				
Matériel de bureau informatique mobilier	1 531				
TOTAL	6 947				
TOTAL GENERAL	6 947				

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Etat des provisions

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients		7 635			7 635
TOTAL		7 635			7 635
TOTAL GENERAL		7 635			7 635
Dont dotations et reprises d'exploitation		7 635			

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Prêts	1 860	1 860	
Autres immobilisations financières	3 592	3 592	
Clients douteux ou litigieux	9 162	9 162	
Autres créances clients	1 057 818	1 057 818	
Personnel et comptes rattachés	1 347	1 347	
Impôts sur les bénéfices	132 749	132 749	
Taxe sur la valeur ajoutée	33 654	33 654	
Divers état et autres collectivités publiques	752	752	
Groupe et associés	307 851	307 851	
Débiteurs divers	12 133	12 133	
Charges constatées d'avance	16 448	16 448	
TOTAL	1 577 366	1 577 366	
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice	8 619		

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	136 795	136 795		
Fournisseurs et comptes rattachés	192 360	192 360		
Personnel et comptes rattachés	31 188	31 188		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	323 794	323 794		
Taxe sur la valeur ajoutée	321 345	321 345		
Autres impôts taxes et assimilés	112 659	112 659		
Autres dettes	32 264	32 264		
TOTAL	1 150 406	1 150 406		

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	6.3291	15 800			15 800

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	444
Autres créances	12 885
Total	13 329

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	412
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	107 945
Dettes fiscales et sociales	153 150
Autres dettes	32 264
Total	293 771

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	16 448
Total	16 448

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 3 969 euros, correspondant aux honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes.

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagements financiers

(PCG Art. 531-2/9)

Engagements donnés

Effets escomptés non échus	224 937
Total (1)	224 937

Engagements reçus

GARANTIE FINANCIERE ATRADIUS	238 976
Total	238 976

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 531-2/9, Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

Indemnité de départ à la retraite

Tranches d'âges	Engagement à	Montant
65 ans	moins d'un an	
60 à 64 ans	1 à 5 ans	
55 à 59 ans	6 à 10 ans	
45 à 54 ans	11 à 20 ans	
35 à 44 ans	21 à 30 ans	2 056
moins de 35 ans	plus de 30 ans	199
Engagement total		2 255

Hypothèses de calculs retenues

- départ à la retraite à l'âge de 62 ans
- turn over : 5 %
- taux d'inflation : 2 %
- taux d'actualisation : 2%

ABALONE TT BRETAGNE
Société par actions simplifiée
Au capital de 100 000,00 euros
Siège social : 43, rue Bobby Sands – 44800 SAINT-HERBLAIN
448 511 774 RCS NANTES

RESOLUTION ADOPTEE A L'ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DU 14 JUIN 2019
AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2018

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de 193 746,44 euros de la manière suivante :

ORIGINE		
Résultat de l'exercice		193 746,44 €
Autres réserves		125 453,64 €
Report à nouveau		0,00 €
AFFECTATION		
Dotations aux réserves		
A la réserve légale	0,00 €	
Aux autres réserves	219 186,08 €	
Dividendes		
A titre de dividendes	100 014,00 €	
TOTAL	**319 200,08 €**	**319 200,08 €**

DISTRIBUTION DE DIVIDENDES
Le dividende unitaire sera de 6,33 euros.
Le dividende en numéraire sera mis en paiement au siège social à compter du 14 juin 2019.

RAPPEL DES DIVIDENDES DISTRIBUES
Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, l'Assemblée Générale prend acte qu'il a été distribué les dividendes suivants au cours des trois derniers exercices :

Exercice clos le	Revenus éligibles à l'abattement		Revenus non éligibles à l'abattement
	Dividendes	Autres revenus distribués	
31.12.2017	Néant	Néant	240 160,00 €
31.12.2016	Néant	Néant	30 020,00 €
31.12.2015	Néant	Néant	Néant

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme
Le Président

ABALONE TT BRETAGNE
Société par actions simplifiée
Au capital de 100 000,00 euros
Siège social : 43, rue Bobby Sands – 44800 SAINT-HERBLAIN
448 511 774 RCS NANTES

RESOLUTION PROPOSEE A L'ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DU 14 JUIN 2019
AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2018

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de 193 746,44 euros de la manière suivante :

ORIGINE		
Résultat de l'exercice		193 746,44 €
Autres réserves		125 453,64 €
Report à nouveau		0,00 €
AFFECTATION		
Dotations aux réserves		
A la réserve légale	0,00 €	
Aux autres réserves	219 186,08 €	
Dividendes		
A titre de dividendes	100 014,00 €	
TOTAL	**319 200,08 €**	**319 200,08 €**

DISTRIBUTION DE DIVIDENDES
Le dividende unitaire sera de 6,33 euros.
Le dividende en numéraire sera mis en paiement au siège social à compter du 14 juin 2019.

RAPPEL DES DIVIDENDES DISTRIBUES
Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, l'Assemblée Générale prend acte qu'il a été distribué les dividendes suivants au cours des trois derniers exercices :

Exercice clos le	Revenus éligibles à l'abattement		Revenus non éligibles à l'abattement
	Dividendes	Autres revenus distribués	
31.12.2017	Néant	Néant	240 160,00 €
31.12.2016	Néant	Néant	30 020,00 €
31.12.2015	Néant	Néant	Néant

greffe

KPMG S.A.
89 Rue des Cinq Chemins
CS 14109
50009 Saint Lô Cedex
France

Téléphone : +33 (0)2 33 77 14 14
Télécopie : +33 (0)2 33 05 22 31
Site internet : www.kpmg.fr

ABALONE TT BRETAGNE S.A.S

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2018
ABALONE TT BRETAGNE S.A.S
43, rue Bobby Sands - 44800 SAINT-HERBLAIN
Ce rapport contient 15 pages
Référence : YB-12-18-24

KPMG S.A.,
société française membre du réseau KPMG
constitué de cabinets indépendants adhérents de
KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse.

Société anonyme d'expertise
comptable et de commissariat
aux comptes à directoire et
conseil de surveillance.
Inscrite au Tableau de l'Ordre
à Paris sous le n° 14-30080101
et à la Compagnie Régionale
des Commissaires aux Comptes
de Versailles.

Siège social :
KPMG S.A.
Tour Eqho
2 avenue Gambetta
92066 Paris la Défense Cedex
Capital : 5 497 100 €.
Code APE 6920Z
775 726 417 R.C.S. Nanterre
TVA Union Européenne
FR 77 775 726 417

KPMG S.A.
89 Rue des Cinq Chemins
CS 14109
50009 Saint Lô Cedex
France

Téléphone : +33 (0)2 33 77 14 14
Télécopie : +33 (0)2 33 05 22 31
Site internet : www.kpmg.fr

ABALONE TT BRETAGNE S.A.S

Siège social : 43, rue Bobby Sands - 44800 SAINT-HERBLAIN
Capital social : €.100 000

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2018

A l'assemblée générale de la société Abalone TT Bretagne S.A.S,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Abalone TT Bretagne S.A.S. relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

KPMG S.A.,
société française membre du réseau KPMG
constitué de cabinets indépendants adhérents de
KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse.

Société anonyme d'expertise
comptable et de commissariat
aux comptes à directoire et
conseil de surveillance.
Inscrite au Tableau de l'Ordre
à Paris sous le n° 14-30080101
et à la Compagnie Régionale
des Commissaires aux Comptes
de Versailles.

Siège social :
KPMG S.A.
Tour Eqho
2 avenue Gambetta
92066 Paris la Défense Cedex
Capital : 5 497 100 €.
Code APE 6920Z
775 726 417 R.C.S. Nanterre
TVA Union Européenne
FR 77 775 726 417

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

La société constitue des dépréciations des créances clients selon les modalités décrites dans la note « Dépréciation des créances » de l'annexe.

Nous avons procédé à l'appréciation de l'approche retenue par la société, décrite dans la note « Dépréciation des créances » de l'annexe, sur la base des éléments disponibles à ce jour, et mis en œuvre des tests pour vérifier, par sondage, l'application de cette approche.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Saint Lô, le 15 mai 2019

KPMG S.A.



Yohann Bossard
Associé

Formulaire obligatoire article 53 A du Code Général des Impôts

1 BILAN - ACTIF

DGFiP N° 2050 2019

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : S.A.S ABALONE TT BRETAGNE — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12

Adresse de l'entreprise : 43 RUE BOBBY SANDS 44800 ST HERBLAIN — Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 44851177400052 — Néant ☐ *

			Brut 1	Amortissements, provisions 2	Exercice N clos le, 31122018 Net 3	N-1 31122017 Net 4
	Capital souscrit non appelé (I)	AA				
ACTIF IMMOBILISÉ* — IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC		
	Frais de développement *	CX		CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	4 229	AG 4 229		
	Fonds commercial (1)	AH		AI		
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO		
	Constructions	AP		AQ		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS		
	Autres immobilisations corporelles	AT	61 809	AU 52 104	9 705	14 519
	Immobilisations en cours	AV		AW		
	Avances et acomptes	AX		AY		
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
	Autres participations	CU		CV		
	Créances rattachées à des participations	BB		BC		
	Autres titres immobilisés	BD	170	BE	170	170
	Prêts	BF	1 860	BG	1 860	10 479
	Autres immobilisations financières*	BH	3 592	BI	3 592	3 592
	TOTAL (II)	BJ	71 660	BK 56 333	15 327	28 760
ACTIF CIRCULANT — STOCKS*	Matières premières, approvisionnements	BL		BM		
	En cours de production de biens	BN		BO		
	En cours de production de services	BP		BQ		
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
	Marchandises	BT		BU		
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW		
CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	1 066 980	BY 7 635	1 059 345	747 482
	Autres créances (3)	BZ	488 486	CA	488 486	525 055
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE		
	Disponibilités	CF		CG		623
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	16 448	CI	16 448	9 501
	TOTAL (III)	CJ	1 571 914	CK 7 635	1 564 279	1 282 661
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW				
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN				
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	1 643 574	1A 63 968	1 579 606	1 311 420

Renvois : (1) Dont droit au bail | (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes CP 5 452 | (3) Part à plus d'un an CR

Clause de réserve de propriété * Immobilisations | Stocks | Créances

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

2 BILAN - PASSIF avant répartition

Désignation de l'entreprise : S.A.S ABALONE TT BRETAGNE — Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 100 000)	DA	100 000	100 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	10 000	10 000
	Reserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	125 454	163 821
	Report à nouveau	DH		
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	193 746	201 793
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	429 200	475 614
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	136 795	104 022
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	192 360	148 409
	Dettes fiscales et sociales	DY	788 987	561 922
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	32 264	21 453
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	1 150 406	835 807
	Ecarts de conversion passif * (V)	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	1 579 606	1 311 420

RENVOIS				
(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
(2)	Dont — Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
	Dont — Ecart de réévaluation libre	1D		
	Dont — Réserve de réévaluation (1976)	1E		
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	1 150 406	835 807
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	136 383	103 798

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Cegid Group

3 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

Désignation de l'entreprise : S.A.S ABALONE TT BRETAGNE — Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Exercice N					Exercice (N-1)
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC		
	Production vendue biens*	FD		FE		FF		
	Production vendue services*	FG	5 416 736	FH		FI	5 416 736	2 987 195
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	5 416 736	FK		FL	5 416 736	2 987 195
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		(833)
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP	77 245	121 869
	Autres produits (1) (11)					FQ	331	937
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	5 494 313	3 109 168
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS		
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	483 514	337 002
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	153 698	72 842
	Salaires et traitements*					FY	3 647 746	2 062 728
	Charges sociales (10)					FZ	995 520	503 849
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux amortissements*					GA	6 947	6 589
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux provisions					GB		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur actif circulant dotations aux provisions*					GC	7 635	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE	136	43 031
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	5 295 196	3 026 042
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	199 117	83 126
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	1 243	108
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)					GP	1 243	108
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	3 411	2 412
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU	3 411	2 412
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(2 168)	(2 304)
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	196 949	80 822

Cegid Groupe

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

4 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

Designation de l'entreprise : S.A.S ABALONE TT BRETAGNE — Neant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA		157 663
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD		157 663
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	3 202	36 692
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	3 202	36 692
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(3 202)	120 971
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	5 495 555	3 266 938
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	5 301 809	3 065 145
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	193 746	201 793
RENVOIS (1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
(2) Dont	produits de locations immobilières	HY		
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG		
(3) Dont	- Crédit bail mobilier *	HP		
	- Crédit bail immobilier	HQ		
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH		
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	IJ		
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK		
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C G I)	HX		
(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC		
	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD		
(9)	Dont transferts de charges	A1	77 245	79 945
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2		
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives	A6		obligatoires A9

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)

	Exercice N	
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
HONORAIRES 7PARTNERS	3 202	

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :

	Exercice N	
	Charges antérieures	Produits antérieurs

Cerfa n° 14016

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

S.A.S ABALONE TT BRETAGNE
43 RUE BOBBY SANDS

44800 ST HERBLAIN

ANNEXE DU 01/01/2018 AU 31/12/2018

CECOM Experts-comptables
ZA LA CROIX CARREE

50180 AGNEAUX

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 1 579 606.09 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 5 416 736.34 Euros et dégageant un bénéfice de 193 746.44 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2018 au 31/12/2018.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations relatives au CICE

Il a été comptabilisé en déduction des frais de personnel un produit à recevoir relatif à l'application du CICE (crédit d'impôt compétitivité emploi) pour un montant de 186 968€.
La société a demandé un préfinancement au titre de ce mécanisme.

Le CICE a permis au groupe ABALONE d'accentuer son développement en ouvrant de nouvelles agences et en recrutant de nouveaux collaborateurs.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	4 229		
Installations générales agencements aménagements divers	40 525		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	19 150		2 134
TOTAL	59 675		2 134
Autres titres immobilisés	170		
Prêts, autres immobilisations financières	14 071		
TOTAL	14 241		
TOTAL GENERAL	78 145		2 134

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			4 229	4 229
Installations générales agencements aménagements divers			40 525	40 525
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			21 284	21 284
TOTAL			61 809	61 809
Autres titres immobilisés			170	170
Prêts, autres immobilisations financières		8 619	5 452	5 452
TOTAL		8 619	5 622	5 622
TOTAL GENERAL		8 619	71 660	71 660

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	4 229			4 229
Installations générales agencements aménagements divers	29 249	5 416		34 665
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	15 908	1 531		17 439
TOTAL	45 157	6 947		52 104
TOTAL GENERAL	49 386	6 947		56 333

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal.générales agenc.aménag.divers	5 416				
Matériel de bureau informatique mobilier	1 531				
TOTAL	6 947				
TOTAL GENERAL	6 947				

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Etat des provisions

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients		7 635			7 635
TOTAL		7 635			7 635
TOTAL GENERAL		7 635			7 635
Dont dotations et reprises d'exploitation		7 635			

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Prêts	1 860	1 860	
Autres immobilisations financières	3 592	3 592	
Clients douteux ou litigieux	9 162	9 162	
Autres créances clients	1 057 818	1 057 818	
Personnel et comptes rattachés	1 347	1 347	
Impôts sur les bénéfices	132 749	132 749	
Taxe sur la valeur ajoutée	33 654	33 654	
Divers état et autres collectivités publiques	752	752	
Groupe et associés	307 851	307 851	
Débiteurs divers	12 133	12 133	
Charges constatées d'avance	16 448	16 448	
TOTAL	1 577 366	1 577 366	
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice	8 619		

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	136 795	136 795		
Fournisseurs et comptes rattachés	192 360	192 360		
Personnel et comptes rattachés	31 188	31 188		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	323 794	323 794		
Taxe sur la valeur ajoutée	321 345	321 345		
Autres impôts taxes et assimilés	112 659	112 659		
Autres dettes	32 264	32 264		
TOTAL	1 150 406	1 150 406		

Composition du capital social

(PCG Art 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	6.3291	15 800			15 800

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	444
Autres créances	12 885
Total	13 329

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	412
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	107 945
Dettes fiscales et sociales	153 150
Autres dettes	32 264
Total	293 771

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	16 448
Total	16 448

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 3 969 euros, correspondant aux honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes.

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagements financiers

(PCG Art. 531-2/9)

Engagements donnés

Effets escomptés non échus	224 937
Total (1)	224 937

Engagements reçus

GARANTIE FINANCIERE ATRADIUS	238 976
Total	238 976

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 531-2/9, Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

Indemnité de départ à la retraite

Tranches d'âges	Engagement à	Montant
65 ans	moins d'un an	
60 à 64 ans	1 à 5 ans	
55 à 59 ans	6 à 10 ans	
45 à 54 ans	11 à 20 ans	
35 à 44 ans	21 à 30 ans	2 056
moins de 35 ans	plus de 30 ans	199
Engagement total		2 255

Hypothèses de calculs retenues

- départ à la retraite à l'âge de 62 ans
- turn over : 5 %
- taux d'inflation : 2 %
- taux d'actualisation : 2%

ABALONE FRANCE
SAS au capital de 500 000 euros
43 Rue Bobby Sands ZAC de la Lorie BP 80095
44814 Saint-Herblain
SIREN 383 497 963 R.C.S Nantes
Tél : 02.40.69.09.83

ABALONE
agence d'emplois
GROUP
www.abalone-interim.com

ABALONE
a été labellisé
Nantes 2013 Green Capital

Garantie financière souscrite en application de l'article L1251-49 du Code du Travail



DEPOT DES COMPTES CLOS LE 31 DECEMBRE 2018

Madame, Monsieur,

Veuillez trouver ci-après l'ensemble des éléments relatifs au dépôt des comptes sociaux clos le 31 décembre 2018 des sociétés :

- ABALONE ENERGIE
- ABALONE TT VENDEE
- ABALONE TT LANDES
- ABALONE TT REZE
- ABALONE TT TOULOUSE
- ABALONE TT ROMORANTIN
- ABALONE TT NANTES BATIMENT
- ABALONE TT 49-85
- ABALONE TT CHATEAUBRIANT
- FLY PARAL'AILE
- INEXIA
- ABALONE TT MANTES LA JOLIE
- ABALONE TT ATLANTIQUE CENTRE
- ABALONE TT BRETAGNE
- IMPRO SOLUTIONS
- ABALONE RESEARCH
- ABALONE TT ORVAULT
- ABALONE TT BORDEAUX
- ABALONE TT ALTANTIQUE OUEST
- ABALONE TT LORIENT
- ABALONE TT LE MANS

Ainsi qu'un chèque à l'ordre du greffe du tribunal de commerce pour chacune de ces sociétés.

Merci de bien vouloir transmettre les récépissés de dépôt à l'adresse suivante :

ABALONE FRANCE
Claire BAUDET
43, rue Bobby Sands
44800 SAINT-HERBLAIN

Restant à votre disposition,

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur l'expression de nos salutations distinguées.

Claire BAUDET
Juriste droit des sociétés

AFAQ AFNOR CERTIFICATION QUALITE SERVICE N° 0601 Abalone Group
UN GLOBAL COMPACT Network France WE SUPPORT